



La **fédération APAJH** veille depuis 1962 à associer réflexion et action : comprendre le handicap, faire comprendre le handicap, c'est déjà agir en faveur d'une reconnaissance sociale des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Nous poursuivons nos efforts, avec tous ceux qui veulent nous rejoindre pour faire évoluer le regard que porte la société sur le handicap, et pour la construction d'une société inclusive, influencer sur le développement d'une politique sociale de solidarité, pour la citoyenneté et l'autonomie des personnes en situation de handicap.

---

**Adhérer à l'APAJH signifie, non seulement soutenir financièrement son action en versant une cotisation mais aussi militer au sein des APAJH qui, à l'intérieur de chaque département, affirment une politique du handicap.**

---

**L'APAJH**, outre ses actions pour évoluer vers une société inclusive, offre des services variés qui répondent aux besoins de ses adhérents : établissements et services spécialisés, protection à la personne et aux biens, etc.

L'APAJH dispose d'un :

- Service juridique : conseils juridiques...
- Service Formation : conseils en formation...
- Service Accompagnement-Loisirs : accès aux séjours vacances proposés par la Fédération et certaines associations départementales.
- Service documentation : consultation de documentation, réponse à toute question d'ordre documentaire...
- Service Handicap Assistance : des consultations juridiques et une permanence téléphonique au **01 44 10 81 50**
- Site internet **www.apajh.org** couplé à assistance en ligne **www.droitduhandicap.com**



**Handicap  
Assistance**



**01 44 10 81 50**

**lundi et jeudi**

**9h30 - 12h**



**Adhésion  
individuelle**

**2022**

**Adhérez, réadhérez,  
faites adhérer à l'APAJH !**

**siege@apajh14.asso.fr**

**Tél : 02 31 35 17 70  
www.apajh14.org**

**ZAC Object'Ifs sud  
13, rue Charles SAURIA  
14123 IFS**